

Conférence de presse de la LDCB

BIENTOT UN ANNUAIRE ELECTRONIQUE DES ONG EN ACTIVITE AU BENIN

Par Edgard COUAO-ZOTTI

Le président de la Ligue pour la défense du consommateur au Bénin (LDCB) M. Romain Houéhou a donné hier au ministère chargé des Relations avec les Institutions, la Société civile et les Béninois de l'Extérieur, une conférence de presse sur le projet d'élaboration d'un annuaire électronique des ONG en activité au Bénin.

Cette enquête qui doit durer quatre mois sera réalisée avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) par le Centre d'Informations Régionales pour le Développement (CIRD), Centre à travers lequel, la LDCB a constaté que les informations disponibles sur le milieu associatif et les ONG sont parcellaires. D'où l'urgence de la création d'un répertoire national électronique.

Il foisonne au Bénin des mouvements organisés de la société civile: les Organisations non gouvernementales dont le nombre est estimé à plus de 700.

Elles interviennent dans des domaines aussi divers que variés: la santé, l'éducation, la micro-finance, la promotion de la

démocratie et des droits de l'homme, et de la femme, la lutte contre la corruption, la pauvreté... Ce faisant, elles contribuent aux côtés des populations au renforcement des initiatives de développement économique et humain. Malheureusement, regrette le président de la LDCB, Romain Houéhou, certaines de ces organisations se montrent de moins en moins professionnelles sur le terrain. Beaucoup de partenaires au développement ignorent ce à quoi vaquent exactement, ces associations, les répertoires existant, selon M. Romain Houéhou sont plus ou moins fiables. La plupart des informations disponibles sont soit sur des supports papier soit sur des disques durs de micro-ordinateurs, alors que nous sommes à l'ère des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

LES SIX OBJECTIFS DU PROJET

La création d'un annuaire électronique des ONG en activité au Bénin vise, dira M. Romain

Houéhou «à combler un vide au niveau de l'accessibilité aux informations sur les acteurs de développement à la base que sont les structures organisées de la société civile».

Ainsi, précisera le président de la Ligue pour la Défense du consommateur au Bénin, le projet de création d'un annuaire électronique des ONG en activité au Bénin poursuit six objectifs principaux:

- 1- Rendre plus accessibles, à travers des supports numériques, les informations sur toutes les associations et ONG en activité au Bénin.
- 2- Faciliter la promotion des associations et ONG en les rendant plus visibles.
- 3- Faciliter des échanges d'informations et d'expériences entre les associations ou ONG du même pays et celles des pays étrangers.
- 4- Permettre aux futurs élus locaux de disposer d'un précieux outil susceptible de promouvoir le développement local dans le cadre de la Réforme de l'Administration territoriale.
- 5- Permettre une



M. Romain HOUEOU au cours de son intervention

connaissance rapide et facile de la situation du mouvement associatif et des organisations non gouvernementales au Bénin grâce à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

6- Accroître les possibilités d'une mise à jour périodique de la liste sans cesse croissante des associations et ONG au Bénin.

Cet annuaire sera sur CD-Rom pour une utilisation plus large et plus aisée, sur internet pour faciliter une mise à jour rapide et une exploitation internationale des données. Ceux qui n'auront pas des moyens d'accéder au CD-Rom et à l'internet, pourront avoir l'annuaire en bouquin. Cet annuaire, avoue M. Romain Houéhou, rendra beaucoup de

services. Il sera sollicité à l'ère de la décentralisation où le pouvoir est déconcentré, par les élus locaux, à la recherche de possibilités de développement.

Au cours de l'enquête, les risques de répertoire des ONG fantômes ou inopérantes seront grands. Mais M. Romain Houéhou rassure de la vigilance des enquêtes, de leur rigueur, et qu'ils vont travailler en se fondant sur les données des ministères de l'Intérieur et du Plan. Ne seront répertoriées à travers les 5000 villages du Bénin que les ONG qui sont opérationnelles.

Si l'opération réussit, l'annuaire, jure Mme Ida Zirignon, chargée de Programme au PNUD, financier de l'enquête, renforcera les capacités de la société civile.

Retard dans l'organisation des élections locales

Le MRS s'insurge contre le gouvernement et l'Assemblée Nationale

Par Joël TOFFOUN

Le Mouvement pour la Sauvegarde de la République (MSR), une association de jeunes Béninois se réclamant de la société Civile n'est pas content de retard qu'accuse au Bénin l'organisation des élections locales. Il l'a manifesté, hier mercredi 30 Mai, à la «Villa du 21 Avril» à Gbégamé à l'occasion d'une conférence de presse.

Selon son Vice-Président, M. Nazaire Sabadagbo, le gouvernement tergiverse sur ce dossier. Il ne comprend pas comment un texte repris depuis 1996, adopté en 1998 puis promulgué en mars 2000 puisse connaître un tel retard dans son application. De l'avis du conférencier, la démocratie est en train de subir des coups de cette tergiversation du gouvernement sur l'organisation des élections locales.

A l'en croire, le Bénin perd des dizaines de milliards de francs en trainant dans l'organisation de ces élections. Pour cela, le Mouvement pour la Sauvegarde de la République (MSR) ne veut plus de promesse illusoire annonçant et ajournant la tenue des municipales au Bénin. Il souhaite la tenue dans les délais constitutionnels de ces élections. A ce sujet, il interpelle aussi l'Assemblée Nationale du Bénin,



Le Vice-Président du MSR, M. Nazaire SABADAGBO s'adressant à la presse.

lui demandant

d'user de toutes ses prérogatives pour rendre effectives les élections locales. Pour le conférencier, le rôle de contrôle de l'action du gouvernement ne peut s'arrêter à la création de la Commission d'enquête sur le Port Autonome et autres ni seulement au vote des lois sans veiller à leur application. Selon M. Nazaire Sabadagbo, le rôle de l'Assemblée Nationale du Bénin est aussi de prêter une attention particulière aux dossiers dont la non prise au sérieux est de nature à faire piétiner la démocratie béninoise chèrement acquise.

Le Mouvement pour la

Sauvegarde de la République exige du gouvernement, la fixation sans délai de la date des élections locales au Bénin. Il lance également un appel aux partenaires au développement, afin qu'ils s'impliquent aussi bien dans le toilettage des listes de mars 2001 que dans le financement de celle élections.

Aux partenaires au développement, il a été également demandé de garantir la présence d'observateurs des partis politiques dans les bureaux de vote et le suivi strict du traitement informatique des résultats. Selon M. Nazaire Sabadagbo, le Bénin comme le KOSOVO a besoin d'assistance pour s'épanouir.

L'ADP ET LA QUESTION DE LA GESTION DU POUVOIR

Par Edgard COUAO-ZOTTI

Après la présidentielle de mars dernier, et qui a porté à la magistrature suprême M. Mathieu Kérékou, les formations politiques ayant soutenu la candidature du général font leur bilan.

L'Alliance pour la Démocratie et le Progrès (ADP) de M. Sylvain Adékpédjou Akindès, reconduit ministre chargé des Relations avec les Institutions, la Société civile et les Béninois de l'Extérieur (MCRI-SCBE) fera le sien le samedi 02 Juin prochain à son siège de Guinkomey. Ce sera lors de la deuxième session ordinaire du troisième comité directeur du parti.

Pour la présidentielle de mars 2001, le Général Mathieu Kérékou a certes gagné, mais la victoire reste encore à gérer. D'autant que la direction de campagne du «candidat de la

conscience béninoise» n'était pas revenue à un groupe de la mouvance présidentielle. Toutes choses qui, au lendemain non seulement de la victoire du général, mais aussi de la formation par l'élu de son premier gouvernement, a engendré des aigreurs non négligeables. Un problème important sur lequel se penchera à coup sûr la deuxième session qui, par ailleurs, élaborera des sessions des stratégies pour les prochaines municipales. Consciente que les hommes passent, mais que les initiatives restent, l'Alliance pour la Démocratie et le Progrès (ADP), par le biais de son troisième Comité directeur, a mis au point un document intitulé: «Contribution de l'ADP aux débats sur la nécessité d'un creuset politique de gestion du pouvoir et de préparation de la relève». Il fera l'objet d'une étude minutieuse lors de la session.